

CONTACT PRESSE

Sophie Couturier
01 43 98 83 05
06 85 31 34 90
sophie.couturier@ign.fr

ign.fr - geoportail.gouv.fr

**Bénédicte Dussert,
nommée directrice de la communication
et des relations institutionnelles de l'IGN**

Bénédicte DUSSERT, architecte urbaniste en chef de l'État, est nommée directrice de la communication et des relations institutionnelles de l'IGN* à compter du 1^{er} décembre 2013.



Bénédicte Dussert © IGN

Architecte DPLG, diplômée de l'École de Chaillot et de l'Institut d'urbanisme de Paris XII-Créteil, elle a, après un exercice libéral, intégré la fonction publique d'État en 1987.

Depuis avril 2003, Bénédicte DUSSERT était détachée à la Ville de Paris où elle a successivement été conseillère technique au cabinet du Maire de Paris sur les questions d'architecture et de patrimoine, puis a géré les musées appartenant à la Ville.

Auparavant, de 1993 à 2003, elle s'est consacrée à la communication avec la mise en place du département de la communication et de l'information du ministère de l'écologie et du développement durable et la conduite de la première campagne gouvernementale sur l'environnement « *Merci, dit la Planète* », l'animation du réseau des 250 chargés de communication des services déconcentrés du ministère et la création du premier réseau de communication interministérielle auprès du Préfet de la région Auvergne, Préfet du Puy de Dôme.

* Institut national de l'information géographique et forestière



Le Géoportail est le portail des territoires et des citoyens, qui a pour vocation de faciliter l'accès à l'information géographique de référence sur l'ensemble du territoire national, y compris l'outre-mer. Construit dans une logique d'ouverture et d'interopérabilité des données, le Géoportail est un outil essentiel pour l'information du citoyen, la mise en œuvre des politiques publiques et le développement de services sur internet.



À propos de l'IGN

L'IGN a pour vocation de décrire la surface du territoire national et l'occupation de son sol, d'élaborer et de mettre à jour l'inventaire permanent des ressources forestières nationales. Il produit toutes les représentations appropriées des données rassemblées, les diffuse et les archive. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire, au développement durable et à la protection de l'environnement, à la défense et à la sécurité nationale, à la prévention des risques, au développement de l'information géographique et à la politique forestière en France et à l'international.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.